

Règlement intérieur trophée Roza Lallemand ZID Auvergne



Article 1: Organisation

Clermont-Ferrand Échecs, représenté par Alex Esbelin, organise la phase ZID Auvergne du trophée Roza Lallemand 2026, constituant le Championnat de France Individuel Féminin de parties rapides, le samedi 21 mars 2026.

La compétition est ouverte à toutes les joueuses françaises ou ressortissantes de l'Union Européenne résidant en France, aux joueuses de nationalité monégasque ou andorrane et licenciées à la Fédération Française des Échecs, aux joueuses étrangères jouant sous le code FRA, ainsi qu'aux jeunes joueuses jouant avec un code FIDE étranger mais scolarisées en France depuis le début de la saison.

Le règlement de la compétition F02 – Championnat Individuel Féminin de parties rapides précise les conditions de qualification pour la phase finale.

Elle se déroulera à la Salle Poly

Place Poly

63100 Clermont-Ferrand

Article 2: Homologation et appariements

Le tournoi est homologué par la FFE et par la Fédération Internationale Des Échecs (FIDE), les parties jouées seront prises en compte pour le classement ELO rapide FIDE d'avril 2026. Les Règles du Jeu appliquées sont les règles de la FIDE actuellement en vigueur (votées lors du 93ème Congrès de la FIDE de Chennai et entrées en vigueur le 1er janvier 2023). L'article A.5 de l'annexe A Parties en cadence rapide s'applique pour l'intégralité du tournoi. Le tournoi se joue en 7 rondes. Les appariements se font au système Suisse intégral (Règles C.04 FIDE), avec l'aide du programme informatique Sharly Chess dans sa version la plus récente.

Sont appariées à la 1ère ronde toutes les joueuses ayant pointé sur place avant 9h30. Le délai de forfait est de 10 minutes.

Article 3: Cadence de jeu

La cadence de jeu est de 15 minutes + 5 secondes par coup.

Article 4: Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont de dix euros (10€) pour les adultes et de cinq euros (5€) pour les jeunes.

Article 5: Horaires

Samedi 21 mars 2026

Accueil et pointage 9h00 - 9h30

Ronde 1 10h

Ronde 2 10h50

Ronde 3 11h40

Ronde 4 13h40

Ronde 5 14h30

Ronde 6 15h20

Ronde 7 16h10

Remise des prix 17h15

Article 6: Classement et départages

Le classement est établi au nombre de points suivant le barème :

- Gain = 1 point
- Nul = ½ point
- Perte = 0 point

En cas d'égalité, c'est le classement du tournoi qui départagera les joueuses avec les départages suivants :

- 1- Buchholz Tronqué
- 2- Confrontation directe
- 3- Buchholz
- 4- Sonneborn-Berger
- 5- Nombre de victoire

Article 7: Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Philippe Boyadjis AF02
il sera assisté par Paul Clémence stagiaire AFC

Article 8: Conduite des joueuses

Les joueuses sont tenues de respecter la Charte des joueurs et joueuses d'Échecs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE sous peine de sanctions.

On considérera qu'une joueuse absente sans en avoir notifié à l'arbitre abandonne le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables et avant que les prochains appariements aient été publiés.

Les forfaits non justifiés seront signalés à la FFE pour les joueuses françaises et à la fédération concernée pour les joueuses étrangères.

Immédiatement après l'issue de la partie, la vainqueur (la joueuse ayant les blancs en cas de nulle) donne le résultat à l'arbitre et vérifie qu'il est correctement enregistré.

Pour être prise en compte, une erreur à la ronde « r » doit être signalée à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde « r + 2 ». Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel ELO du joueur.

Le lieu de compétition comprend la « zone de jeu », les toilettes, la zone fumeur, la salle d'analyse et la zone buvette ainsi que tout autre endroit désigné par l'arbitre. La « zone de jeu » est définie comme l'endroit où se tiennent les parties de la compétition.

La joueuse au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, une joueuse souhaitant sortir de la « zone de jeu » restera sous la surveillance d'un arbitre.

Les analyses sont interdites dans la zone de jeu, une salle étant réservée à cet effet, l'accès en sera interdit aux joueuses n'ayant pas terminé leur partie.

Il est demandé aux joueuses d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Les joueuses acceptent d'être prises en photo à tout moment de la partie.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du tournoi.

Les téléphones et autres appareils électroniques de communication doivent être éteints et laissés dans un sac au pied de la table. Une joueuse possédant ce type d'appareil sur elle pendant sa partie sera sanctionnée par la perte de la partie.

Il est strictement interdit de fumer et devapoter dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.

Tout contrevenant peut recevoir un avertissement oral. Deux avertissements oraux signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

L'arbitre principal
Philippe Boyadjis

L'organisateur
Alex Esbelin

